Mes Loisirs ou Journal d'événemens tels qu'ils parviennent à ma connoissance (1753-1789) [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0222
SourceBoite_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]
LangueFrançais
TypeFicheLecture
Références bibliographiquesHardy, Mes loisirs, par S.-P. Hardy, journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance
Référentiel BNFhttps://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31486025n
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Hardy, Siméon-Prosper (1729 -- 1729)

TITRE	"Mes loisirs", par S.-P. Hardy, journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789) Tome I
LIEU DE PUBLICATION	Paris
DATE	1912
EDITEUR	Paris , 1912

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/5111?context=pdf

cadavre fut placé, et conduit par un des bourreaux sous les charniers de la paroisse de St-Jean-en-Grève. Deux seigneurs arrivèrent quelque temps après, qui demandèrent à signer l'extrait mortuaire comme témoins. Cet extrait fut rédigé dans les mêmes termes que celui de Moriac, décolé, il y a environ 29 ans. On lui fit un convoi honnête. Il fut inhumé dans la cave de la chapelle de la Communion et l'on célébra des messes basses le lendemain toute la matinée à cinq autels pour le repos de son âme. Il était âgé d'environ 66 ans . Il y eut des patrouilles du régiment des gardes françaises pendant l'exécution : un détachement de 120 hommes de guet à pied se plaça en 4 corps aux quatre coins de l'échafaud et un détachement du nouveau guet du Chevalier de l'Etoile et les gardes de la robe courte formaient l'enceinte. Plusieurs brigades du guet à cheval allaient et venaient. On ne souffrit pas qu'aucun carrosse, même bourgeois, traversa la Grève, pour éviter les accidents, attendu la grande quantité de peuple. Toutes les croisées de la Grève avaient été louées des prix fous, on avait découvert les toits de plusieurs maisons pour construire des échafauds et l'on voyait des hommes jusque sur les souches des cheminées. On observa qu'il y avait au moins autant de monde qu'à l'exécution de Damiens en 1757. Ainsi finit cet homme qui s'était vu pour ainsi dire souverain dans l'Inde et que son ambition, jointe à la férocité naturelle de son caractère, avait rendu le tyran du militaire et celui des peuples dans toute cette contrée. Je fus témoin de ce triste spectacle d'une croisée du troisième étage chez le marchand de vin, près l'Arcade Saint-Jean.

9 mai. — [Assemblée des chambres du Parlement ; plusieurs dénonciations faites par un de Messieurs.]

10 mai. — La Grand'Chambre et la Tournelle assemblées comme pour le jugement du Cte de Lally procédèrent à celui des sieurs Armand-Antoine-François Frétard de Gardeville, ci-devant maréchal de logis de l'armée du Roi dans l'Inde, Jacques-Hugues de Chaponay, ci-devant capitaine au régiment de Lally, Jacques Poully, ci-devant prévot de l'armée du roi dans l'Inde, auquel il avait été sursis jusqu'après l'exécution dudit sieur Cte de Lally qui, heureusement pour eux ne les chargea point. Les deux premiers furent mandés aux pieds de la cour où après qu'on les eût fait mettre à genoux et nu-tête, le Premier président leur dit à chacun séparément : « La Cour te blâme, te déclare

BnF MSS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/5111?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/5111?context=pdf